

DESTINATAIRES : Tous les parents et les élèves
EXPÉDITRICE : La Direction des services pédagogiques
DATE : Le 23 septembre 2020
OBJET : Activités parascolaires et complément d'information sur l'organisation scolaire

Chers parents,
Chers élèves,

Tout récemment, la Direction de la santé publique a établi un système d'alertes régionales et d'intervention graduelle. Cette gradation d'alerte, identifiée par une couleur (verte, jaune, orange et rouge), permet aux réseaux scolaires de s'adapter en continu en fonction de l'évolution de la situation. À ce jour, la région de Laval se situe au code orange, soit à l'état d'alerte impliquant un risque potentiel de propagation de la COVID-19. Aussi, divers changements importants sont exigés et sollicitent la collaboration de la population lavalloise.

Faisant suite à une lettre du sous-ministre, M. Éric Blackburn, du 22 septembre dernier, les écoles ne sont pas considérées comme un vecteur principal de propagation du virus et les mesures mises en place à la rentrée scolaire s'avèrent toujours efficaces et applicables, et ce, peu importe le niveau d'alertes régionales. À cet égard, la direction du Collège poursuit ses efforts quotidiens afin d'offrir aux élèves et aux membres du personnel un environnement sécuritaire où les mesures sanitaires recommandées sont appliquées avec la plus grande vigilance.

Par le biais de cette correspondance, nous tenterons de préciser les derniers développements concernant, entre autres, les activités parascolaires qui seront offertes par le Collège et la reprise graduelle des activités sportives proposées par l'organisation des Maraudeurs. En complément, nous vous présenterons quelques informations d'ordre général.

■ ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Depuis le 14 septembre dernier, il est possible pour les écoles d'offrir des activités parascolaires. Des balises très claires ont été établies afin de permettre la tenue de telles activités. Ainsi, le gouvernement permet aux élèves d'un établissement scolaire d'appartenir à deux groupes stables supplémentaires tout en continuant de respecter toutes les mesures sanitaires exigées.

Vous avez été nombreux, tant les élèves que les parents, à souhaiter la mise en place de ces activités. Nous savons qu'elles représentent une source de motivation inestimable et l'une des raisons principales de votre attachement à notre Collège. Nous sommes donc très heureux de vous présenter notre offre d'activités parascolaires organisées par notre dynamique équipe de la vie étudiante. Les activités qui vous sont proposées ont été choisies avec soin en fonction du contexte actuel de la COVID-19 et en tenant compte de la faisabilité d'appliquer notre protocole sanitaire. Une communication spécifique à notre offre parascolaire suivra, aujourd'hui même, sur le Pluriportail.

L'inscription de votre enfant est requise sur le Pluriportail afin de lui permettre de profiter d'une activité parascolaire. La période d'inscription s'amorce dès aujourd'hui, le mercredi 23 septembre 2020. La majorité des activités débutera dans la semaine du 5 octobre et se poursuivra jusqu'en décembre prochain.

■ MARAUDEURS

La participation à une activité sportive, après les heures régulières de classe, est également permise depuis le 14 septembre dernier. L'inscription à une équipe sportive est comptabilisée parmi les deux groupes stables supplémentaires autorisés par le ministère de l'Éducation.

L'équipe des Maraudeurs s'active actuellement à mettre en place tous les protocoles nécessaires à la pratique sécuritaire de chacun des sports offerts. Peu à peu, les activités régulières reprendront après l'école. Certaines équipes expérimentées ont déjà commencé les sélections et les pratiques alors que d'autres seront lancées sous peu.

Pour tous les élèves souhaitant faire partie des Maraudeurs, le calendrier des sélections sera disponible bientôt sur le Pluriportail. Nous les invitons également à consulter le babillard des Maraudeurs près du gymnase D.

■ SERVICES ALIMENTAIRES (CAFÉTÉRIA)

Les récents changements à la routine des élèves, qui doivent maintenant se rendre plus tôt dans leur classe respective, font en sorte que la cafétéria sera dorénavant fermée le matin. Aussi, les quelques élèves qui avaient pris l'habitude d'amorcer leur journée au Collège en utilisant les services alimentaires pourront maintenant se diriger vers les machines distributrices où des muffins, des barres tendres et d'autres denrées seront disponibles.

Cependant, notre partenaire alimentaire offrira toujours des choix de collation aux élèves lors des deux pauses du matin, soit à 9 h 05 et 10 h 15.

Quant aux services alimentaires du midi, ils restent inchangés et les élèves pourront s'en prévaloir comme d'habitude.

■ PRISE DE PRÉSENCE OFFICIELLE — 30 SEPTEMBRE 2020

Comme chaque année, le ministère de l'Éducation demande à chaque école du Québec de procéder à la déclaration de son effectif scolaire. Une prise de présence formelle est prévue dans les classes le 30 septembre prochain.

Si votre enfant est présent au Collège lors de cette importante journée, vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer. Il sera officiellement considéré comme un élève fréquentant le Collège Laval pour l'année scolaire 2020-2021.

Cependant, si votre enfant est absent du Collège cette journée, il sera obligatoire qu'un parent se présente à la réception du Collège, après le 30 septembre, afin d'attester, par la signature officielle d'un document, que son enfant fréquente actuellement le Collège Laval pour l'année scolaire 2020-2021.

Compte tenu du contexte particulier que nous vivons, nous vous rappelons qu'il est important que vous consultiez l'aide-mémoire produit par le gouvernement du Québec afin de prendre la meilleure décision quant à l'apparition de symptômes chez votre enfant (<https://bit.ly/3jLWK8V>).

■ GUIDES À L'INTENTION DES PARENTS CONCERNANT LES INFORMATIONS SUR LES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

Le ministère de l'Éducation a mis en ligne, à l'intention des parents, des guides sur les épreuves imposées par le ministre. Ils sont disponibles, à des fins de consultation, à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.qc.ca/contenus-communs/parents-et-tuteurs/examens-et-epreuves/guides-a-l'intention-des-parents/>

Ces documents ont été élaborés par la Direction de l'évaluation des apprentissages afin de présenter la forme que prennent les épreuves, leur déroulement ainsi que des extraits d'épreuves passées. Nous espérons que ceux-ci vous seront utiles.

Nous vous réitérons nos plus sincères remerciements pour votre précieuse collaboration. Soyez assurés que toute l'équipe d'éducatrices et d'éducateurs du Collège met à profit son expertise et ses compétences pour rendre l'année scolaire de votre enfant des plus enrichissantes et mémorables.



Dominic Samoisette
Directeur des services pédagogiques